

seils de sa majesté, les anime encore aujourd'hui, et je ne doute nullement que nous puissions obtenir tout changement constitutionnel que nous jugerons à propos de demander, pourvu que ce changement n'entraînât point trop de dépenses, de manière à ne pas être forcés à taxer trop haut le commerce de l'empire. La conduite que le Gouvernement Canadien a suivie, relativement aux incursions à main armée sur le territoire américain, incursions qui ont tant excité la population de ce pays contre nous, a certainement été digne d'éloges et ce qu'elle devait être. Je n'ai pas l'intention de discuter en ce moment le projet de confédération, mais je ne doute nullement que le temps viendra où nous serons indépendants. Notre pays s'étendra alors de l'Est à l'Ouest, commençant à l'Île de Terre-Neuve, et se terminant à l'Île de Vancouver, formant une étendue de près de 1300 lieues. Il serait sans doute aussi difficile que coûteux de protéger les Îles de Terre-Neuve, du Prince Edouard et de Vancouver, ainsi que les côtes et les frontières à l'intérieur, et l'idée de défendre une frontière de cette longueur ne peut être entretenue un instant.

La politique que nous devons suivre est essentiellement une politique de paix, nous de-